

SUPPLÉMENT AU MAGAZINE DE LA VILLE

CLAMART

HORS-SÉRIE SPÉCIAL ÉCOLES



LE CHOIX DE LA QUALITÉ

Travaux, sécurité, numérique, environnement...

Dans ses écoles, la Ville souhaite garantir l'accès de chaque enfant à un apprentissage de qualité.

OCTOBRE 2023

UN NOUVEAU DÉPART

Les jeunes Clamartois ont repris le chemin de l'école le 4 septembre. Une nouvelle année, un nouveau départ et parfois un nouveau cadre de vie.

Depuis 2014, nous avons fait le maximum pour améliorer les conditions d'accueil des établissements, grâce à d'importants travaux de sécurisation et de modernisation. La Ville n'est qu'un maillon de la chaîne éducative. Cependant, à notre niveau, nous travaillons pour construire des fondations solides.

Entretien, rénovations, numérique, mobilité, restauration... À la lecture de ce supplément, vous constaterez que notre action s'étend à beaucoup de domaines différents. C'est notre rôle, c'est notre mission. Des écoles accueillantes, innovantes, dans lesquelles exerce un personnel d'encadrement qualifié, des moyens humains et matériels en augmentation constante... sont autant d'atouts pour l'éducation des jeunes, érigée au rang de priorité.

Car l'épanouissement et la réussite de nos enfants à l'école n'est pas une option. C'est une garantie pour leur avenir et aussi une responsabilité collective. Soyez assurés de notre engagement et de notre détermination à concrétiser cette ambition.



Jean-Didier BERGER
Votre Maire,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris

SOMMAIRE

ÉDITO	02
À L'ÉCOLE, QUI FAIT QUOI ?	04
UN PATRIMOINE À VALORISER	06
CONSTRUCTION OU RÉNOVATION ?	08
LA VÉGÉTALISATION GRANDEUR NATURE	09
L'HYGIÈNE, UNE PRIORITÉ À L'ÉCOLE	10
LA FIN PROGRAMMÉE DES PRÉFABRIQUÉS	11
SÉCURITÉ ET SANTÉ AVANT TOUT !	12
4 QUESTIONS À JEAN-DIDIER BERGER	14
MIEUX MANGER AU QUOTIDIEN	16
LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE	18
AVANT, PENDANT ET APRÈS L'ÉCOLE	20
ILS EN CONNAISSENT UN RAYON !	22
ENTRE SPORT & CULTURE	24
DES OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN	26
TRIBUNES	27

36,6 M€

LE 1^{ER} BUDGET COMMUNAL

- . Fonctionnement : 28,7 M€
- . Investissement : 7,9 M€

7,3 M€

DE TRAVAUX EN 2023 Y COMPRIS LES CONSTRUCTIONS

0 %

D'AUGMENTATION DES TARIFS SCOLAIRES

malgré un contexte
d'hyperinflation



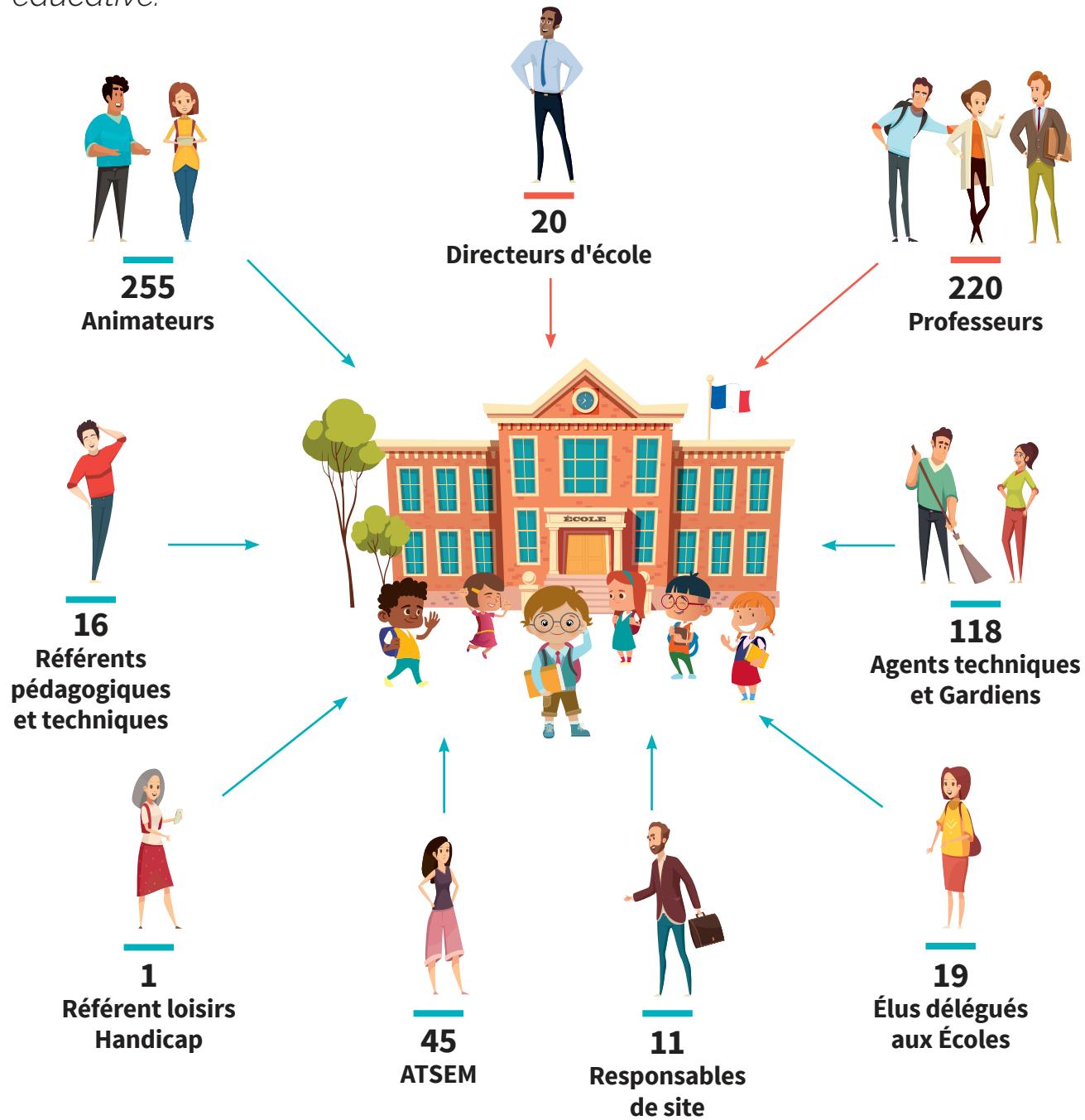
5 260
ÉLÈVES

26
ÉCOLES
dont 5 groupes scolaires

Dans la cour de l'école maternelle des Rochers, inaugurée l'an dernier.

À L'ÉCOLE, QUI FAIT QUOI ?

Les écoles clamartoises, ce sont plusieurs centaines d'agents municipaux au service de l'épanouissement des enfants. Sans oublier les enseignants, les élus, les parents d'élèves et tous ceux qui forment la communauté éducative.



■ Personnel de l'Éducation nationale

■ Personnel municipal

**L'ÉTAT**

- Fixe les programmes en France.
- Organise le contenu des enseignements.
- Recrute et gère le personnel enseignant et administratif.
- Décide l'ouverture ou la fermeture de classes.

LA COMMUNE

- Est propriétaire des 26 écoles publiques établies sur son territoire.
- Finance et réalise la construction, la reconstruction, l'extension et les réparations des bâtiments.
- Gère les crédits d'équipement, de fonctionnement, d'entretien des écoles et soutient les projets

pédagogiques et culturels (plus de 780 000 € par an).

- Organise les temps périscolaires du matin et du soir, du mercredi et des vacances scolaires, assure le service de restauration et propose des activités variées sur le temps du midi.
- Adapte régulièrement la carte scolaire.

446
AGENTS MUNICIPAUX
AU SEIN DES ÉCOLES
CLAMARTOISES

QUEL EST LE RÔLE DU CONSEIL D'ÉCOLE ?

Placé sous la responsabilité du directeur, le conseil d'école regroupe les représentants de la communauté éducative. Il est notamment composé du directeur et de l'équipe enseignante, d'un élu représentant la commune, des représentants élus des parents d'élèves et d'un délégué de l'Éducation nationale. Le conseil d'école vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école, mais il s'occupe aussi de toutes les questions concernant la vie quotidienne dans l'établissement.

UN PATRIMOINE À VALORISER

Réparer, rénover, moderniser les conditions d'accueil des enfants et du personnel : l'entretien des écoles est un travail sans cesse renouvelé.

Avec 26 bâtiments, les établissements scolaires représentent le premier patrimoine immobilier de la Ville et nécessitent une attention et une réactivité constantes. Les services de la Ville sont donc organisés pour être à la fois rapides et efficaces. Un poste d'ingénieur spécialisé a été créé et un élu est délégué à cette tâche.

Tout au long de l'année, plusieurs milliers de demandes d'interventions dans les écoles sont formulées. Toutes ces demandes sont préfiltrées et entrées dans un logiciel pour que les services techniques puissent intervenir en temps et en heure, par ordre de priorité.

Un service de la Ville se charge du développement de grands projets de construction et de rénovation. Un autre est spécialisé dans la maintenance et les travaux du quotidien. Il est donc l'interlocuteur privilégié des usagers pour que tous évoluent dans un cadre agréable et sécurisé.

PENDANT LES VACANCES

En cas d'urgence, par exemple une fuite d'eau, les agents sont préparés pour intervenir dans les plus brefs délais. La Ville compte en effet parmi ses agents plusieurs corps de métiers précieux : plombier, serrurier, peintre... En fonction de la réparation à effectuer, ils interviennent directement ou bien font appel à un prestataire. La Ville

“

**Chaque année,
plusieurs milliers
d'interventions**

a signé avec plusieurs entreprises des contrats-cadre assortis d'un cahier des charges précis qui les constraint à réagir rapidement.

D'autres travaux plus importants sont programmés pendant les congés, l'été mais aussi les prochaines vacances de la Toussaint, où les chantiers peuvent se dérouler sans perturber la vie scolaire.

ET LA LUMIÈRE FUT !

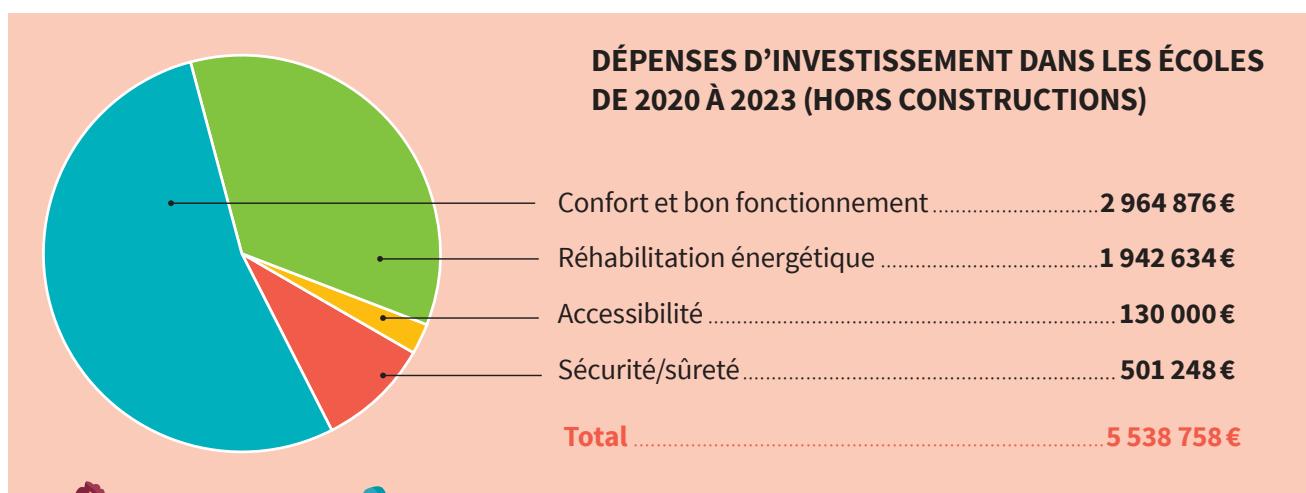
L'une des ambitions de la Ville est d'améliorer les performances énergétiques de l'école. Cela passe par des interventions pas toujours visibles mais ô combien essentielles. Récemment, les 300 points lumineux de l'école du Moulin de pierre ont été intégralement changés en LED, les ampoules les plus performantes et les plus économiques. Ce fut le cas cet été aussi de l'école Sédar-Senghor. Objectif : que l'ensemble des écoles soient bientôt équipées à 100 % de LED, divisant par 7 la consommation électrique.

Bientôt, 100 % des écoles clamartoises seront équipées en LED.





La plupart des interventions ont lieu pendant les vacances scolaires.



CONSTRUCTION OU RÉNOVATION ?

L'étanchéité et la couverture de l'école de la Plaine ont été entièrement refaites avant l'ajout de panneaux photovoltaïques.

Un plan de rénovation pluriannuel des écoles a été engagé il y a plusieurs années par la Ville. Objectifs : mettre aux normes, moderniser et innover à travers la construction de nouveaux établissements, l'extension et/ou la rénovation progressive des autres.

Pendant longtemps, l'entretien des écoles a été négligé. Depuis 2014, la Ville rattrape progressivement ce manque d'investissements. Grâce aux subventions des partenaires et à la bonne gestion du budget de la Ville, plus de 86 millions d'euros ont été injectés pour les bâtiments scolaires en travaux, l'entretien, le mobilier... Dans certains cas, il s'agit de construction de nouveaux éta-

blissemens comme au Panorama ou dans le quartier Grand Canal - Plaine Sud. Dans d'autres, il peut s'agir de rénovations comme pour le projet de l'école du Jardin Parisien qui va être entièrement repensée ou la rénovation énergétique de l'école de la Mairie. L'école maternelle des Rochers a été largement étendue et modernisée l'an dernier. Enfin l'école de la Plaine était cet été entourée d'impressionnantes échafaudages.

86 M€
MONTANT
GLOBAL
DES TRAVAUX
DEPUIS 2014

L'étanchéité et la couverture du bâtiment ont été refaites et des panneaux photovoltaïques sur le toit vont accompagner la transition écologique du bâtiment.

LA VÉGÉTALISATION GRANDEUR NATURE

*Pour la première fois,
Clamart végétalise
une cour d'école.*

*Une action concrète
pour lutter contre
les fortes chaleurs
et créer un îlot de
fraîcheur.*

Adieu bitume, vive la cour d'école végétalisée ! Avec l'augmentation des vagues de chaleur, les espaces minéraux ne sont plus privilégiés. La Ville de Clamart avec l'aide de Vallée Sud - Grand Paris s'engage dans une première expérimentation d'une cour végétalisée au sein de l'école Léopold Sédar-Senghor, pour que les enfants puissent s'épanouir dans un environnement sain et durable.

Premier enjeu : améliorer la gestion de l'eau de pluie et éviter d'absorber de la chaleur. Le sol a été désimperméabilisé cet été au profit de surfaces végétalisées. À l'issue des plantations d'arbres prévues en novembre, une végétation riche, de formes et de couleurs variées pourra se développer. Une couverture verte augmentant ainsi les espaces ombragés et contribuant à rafraîchir l'atmosphère.

Second enjeu : mieux répondre aux usages et aux besoins. Ce projet a été réalisé conjointement avec l'équipe pédagogique de l'école. L'occasion de réfléchir à un meilleur aménagement pour donner une place à chaque enfant. Le nouveau mobilier offre davantage d'activités, des espaces de jeux avec buttes végétalisées, un théâtre de verdure, des huttes en osier, un terrain de sport...

Il faudra patienter jusqu'au printemps prochain pour réaliser à quel point la cour de l'école est devenue un petit poumon vert à l'échelle du quartier de la Plaine.



Espaces verts, jeux, collines, sols sans bitume, la cour de l'école Senghor est devenue un espace de vie.



**36
arbres
supplémentaires**

**300
arbustes plantés**



Dans l'école maternelle des Rochers, les sanitaires ont été entièrement rénovés.

L'HYGIÈNE, UNE PRIORITÉ À L'ÉCOLE

Les mesures d'hygiène sont d'autant plus importantes que l'école accueille de jeunes enfants, population plus exposée au risque infectieux.

Clamart est la première ville à avoir réalisé un audit complet des sanitaires de ses écoles. Le bilan est plutôt flatteur puisque la note attribuée en 2022 était de 16,4/20 ! Mais elle a été jugée encore insuffisante par la Ville. La réfection des sanitaires se poursuit donc en fonction de trois principes : l'accessibilité, le confort/bien-être et l'esthétique. Cela suppose parfois des travaux

d'ampleur : à l'école de la Mairie, les anciens sanitaires ont été détruits, remplacés provisoirement par des toilettes plus qualitatives et faciles d'utilisation puis bientôt entièrement reconstruits. Une série de mesures a été prise allant de l'ajout de points d'eau pour faciliter les passages multiples à la pose de sachets parfumés pour lutter contre les mauvaises odeurs. Un deuxième

16,4/20
NOTE ATTRIBUÉE
À LA VILLE POUR
LA GESTION DE
SES SANITAIRES

audit en cours permettra de juger de l'efficacité de ces interventions et d'en réaliser de nouvelles. En attendant, les sanitaires sont inspectés tous les mois pour prévenir tout dysfonctionnement.

LA FIN PROGRAMMÉE DES PRÉFABRIQUÉS

Solution utile pour pallier l'absence provisoire de locaux, les préfabriqués étaient devenus permanents. Ils sont progressivement retirés.

Offrant un confort spartiate, les préfabriqués sont de surcroît des bâtiments énergivores qui ne peuvent être utilisés que ponctuellement. Or

certaines écoles s'étaient habituées à ces structures devenues permanentes. Depuis plusieurs années, la Ville a programmé leur suppression pure et simple.

activités ont été relocalisées dans les bâtiments. Le préfabriqué de l'école Jean Monnet sert uniquement à certaines activités périscolaires. Il sera détruit en 2025.

Enfin, certaines écoles à l'image du Jardin Parisien ont été conçues dès l'origine d'après les techniques des préfabriqués. Elle fait l'objet d'un projet de reconstruction. Quant à l'école des Closiaux, elle sera détruite en 2026.

“

**UNE SUPPRESSION
PURE ET SIMPLE**

Ceux de l'école maternelle des Rochers ont été indispensables pendant les travaux. Ils ont été retirés après coup. Certains ont été démolis comme à l'école de la Mairie ou à l'école élémentaire des Rochers. Les classes ou les



Dernier préfabriqué encore existant, celui de l'école Jean Monnet disparaîtra en 2025.



Aux points écoles, des agents assurent la sécurité des traversées piétonnes à proximité d'établissements scolaires.

SÉCURITÉ ET SANTÉ AVANT TOUT !

La Ville de Clamart a élaboré un plan de sécurisation des écoles.

Objectif : assurer une protection maximale des enfants et des agents.

127 000 €

Montant du dispositif d'alarme innovant

UN DISPOSITIF D'ALARME INNOVANT

Peu de villes peuvent s'enorgueilir d'un tel niveau de protection qui va au-delà de la législation actuelle. En effet, dès 2018, la Ville a testé à l'école Jules Ferry un système d'alerte visuelle et sonore élaboré. Il peut être activé soit par des déclencheurs manuels installés un peu partout, soit à l'aide des télécommandes que possèdent le

directeur et le responsable du site. Tout signal alerte instantanément la Police Municipale, qui intervient dans un délai très court. En 2022, l'ensemble des établissements scolaires a été équipé de ce dispositif très complet pour un montant de 127 000 €.

UNE SÉCURISATION COMPLÈTE

Le circuit de vidéoprotection de la Ville, équipé de 268 camé-

ras, cible les entrées et sorties d'écoles en complément des rondes effectuées par la Police Municipale et des visiophones.

Le personnel éducatif est régulièrement formé aux réactions adéquates, tandis que des exercices sont organisés chaque année avec les enfants en classe dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).

LE CAPTEUR DE CO₂

Pendant la crise sanitaire, des capteurs de CO₂ ont été installés dans tous les réfectoires des écoles afin de mesurer la qualité

de l'air et de faciliter l'aération des locaux. Grâce à ces petits boîtiers, l'alerte est immédiatement donnée en cas « d'indice de confinement » trop élevé, indiquant

qu'il faut aérer pour renouveler l'air de la pièce. Ces capteurs sont toujours actifs et améliorent au quotidien le bien-être des enfants et du personnel.

**LES POINTS ÉCOLES**

Afin de garantir la sécurité des enfants et de leurs accompagnateurs, des agents assurent la tenue des points écoles et surveillent les passages piétons aux heures d'entrées et sorties. Ils peuvent ainsi stopper le trafic lors de l'approche des enfants. Un moyen de les sensibiliser aux règles de sécurité pour traverser la chaussée.

“

Un dépistage bucco-dentaire pour chaque élève.

LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE DÈS L'ÉCOLE

En complément du dispositif national M'T'Dents, le Centre Municipal de Santé Auvergne organise des dépistages bucco-dentaires gratuits pour les enfants de petite section, CP et CM1. Les parents d'élèves sont prévenus par courrier de la possibilité d'effectuer cet acte médical indolore par un chirurgien-dentiste. Une prise en charge optimale et complète, offerte par la Ville. L'occasion aussi de rappeler aux enfants l'importance du brossage des dents.



Un dépistage pour chaque élève.

4 QUESTIONS À...

JEAN-DIDIER BERGER, MAIRE DE CLAMART



**Nous avons
à Clamart
environ 35 salles
disponibles,
pouvant accueillir
des enfants
supplémentaires**

Clamart Infos : Pouvez-vous nous présenter la politique éducative de la Ville ?

Jean-Didier Berger : L'éducation est le berceau de l'égalité républicaine, le pilier sur lequel repose l'avenir de notre société et le développement harmonieux de notre communauté. Il nous revient de faire de notre ville un endroit où chaque enfant ait accès à une éducation de qualité, au sens plein du terme. Cela implique : d'abord des moyens conséquents, l'éducation est le premier budget de la Ville, en fonctionnement comme en investissement.

Au service de quels objectifs ? À Clamart, nous avons d'abord procédé à une forme de remise à niveau, notamment dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité, pour répondre parfaitement aux normes nouvelles, mais aussi pour rattraper le retard accumulé dans certains cas. Ce fut par exemple l'objet de la généralisation des alarmes incendie et de la mise en œuvre du plan toilettes. Nous avons aussi agrandi et rénové les écoles Jules Ferry et des Rochers, reconstruit entièrement les 4 établissements du groupe

Charles de Gaulle, et fait sortir de terre les écoles des nouveaux quartiers Panorama et Plaine Sud. Nous avons également anticipé la loi EGALIM et proposé le double choix dans toutes nos cantines scolaires.

Nous collaborons par ailleurs étroitement avec nos enseignants et nos écoles pour promouvoir l'excellence académique, et nous encourageons l'innovation pédagogique. Je citerais ici l'opération « 1 enfant = 1 vélo » ou la remise d'une tablette numérique à chaque enfant.

CI : Comment parvenez-vous à anticiper les évolutions démographiques ?

JDB : C'est en effet essentiel pour garantir le nombre approprié de classes et d'écoles. Nous collaborons avec les services de planification urbaine et les experts en démographie pour évaluer les tendances de la population. Cela nous permet d'ajuster nos infrastructures éducatives en conséquence.

Il appartient à la Ville de mettre à disposition les locaux et structures d'accueil des enfants. Sur ce point, non seulement le nombre d'enfants en maternelle et en élé-

mentaire reste stable, mais mieux encore j'ai plaisir à citer un chiffre éclairant : nous avons à Clamart environ 35 salles de classes encore disponibles. Si l'État faisait appel à des professeurs supplémentaires, nous pourrions accueillir de nouveaux élèves sans difficulté.

CI : Et pour l'avenir ?

JDB : La remise à niveau que je viens d'évoquer était une priorité, nous sommes maintenant engagés dans des initiatives en faveur du développement durable. Toutes les écoles sont concernées, ne serait-ce qu'à travers les travaux annuels d'entretien et de réparation : systématisation des éclairages LED, isolation thermique des bâtiments, suppression de toutes les classes installées dans des locaux provisoires de type ALGECO qui étaient des passoires thermiques.

Nous menons également des projets d'envergure, de végétali-

Évolution des effectifs dans les écoles clamartoises de 2014 à nos jours



En 9 ans, le nombre des effectifs scolaires est resté quasi-stable, de 5 106 élèves en 2014 à 5 235 en 2023.

sation, de désimperméabilisation des sols, de création d'îlots de fraîcheur dans les cours.

CI : La politique éducative concerne-t-elle aussi les collèges et le lycée ?

JDB : Notre engagement envers l'éducation ne s'arrête effectivement pas aux écoles qui sont

de notre responsabilité directe. Nous travaillons aussi avec le Département et la Région pour soutenir nos collèges et lycée. Aujourd'hui par exemple, la baisse des effectifs en primaire fait que les tensions dans les collèges ont diminué. Nous anticipons un retournement de tendance avec un projet de 4^e collège au Jardin Parisien. Nous venons d'inaugurer

210 places supplémentaires au lycée J. Monod avec nos partenaires de la Région Île-de-France. Et je suis en lien avec le diocèse de Nanterre pour l'installation d'un lycée privé dans notre ville, qui viendrait ainsi compléter l'offre actuelle.

En résumé, nous nous efforçons de contribuer à bâtir un avenir brillant pour nos enfants et notre ville.

Distribution des kits scolaires dans les écoles pendant la rentrée 2023.



MIEUX MANGER AU QUOTIDIEN

Produits bio, labellisés, menus variés et certifiés, la restauration dans les écoles mise sur la qualité et une alimentation équilibrée.

Avec 5 500 repas préparés chaque jour, la cuisine centrale réalise une belle prouesse ! Elle fournit les repas de tous les restaurants scolaires et établissements d'accueil de la petite enfance. Ils sont préparés sur place et acheminés dès le lendemain dans les écoles et les crèches après avoir été refroidis.

45 % DE BIO

Le système garantit la fraîcheur des mets et leur diversité. Les menus sont validés par une diététicienne et plusieurs ingrédients bio sont intégrés à chaque repas. Alors que la loi impose au minimum 20 % de bio dans les restaurants scolaires, la part de ces produits dans les menus clamartois atteint les 45 %. Une formule qui séduit les enfants et les réconcilie avec la cantine.



UNE ALIMENTATION SAINTE ET ÉQUILIBRÉE

La Ville veille particulièrement à la qualité des aliments servis. Elle a mis en œuvre avec un an d'avance les préconisations de la loi Egalim 2, améliorant la qualité sanitaire, environnementale des produits ainsi que leurs bienfaits pour la santé. Et ceci sans impacter le budget des familles puisque les tarifs n'ont pas augmenté. Les fruits sont de saison, les viandes et poissons certifiés (Label rouge, Pêche durable MSC...) et aucun aliment génétiquement modifié n'est proposé.

DES ACTIVITÉS DE QUALITÉ

Favoriser l'équilibre des enfants en leur proposant une véritable pause méridienne, c'est l'objectif de l'accueil du midi proposé par la Ville aux écoliers. Des anima-

tions et des ateliers encadrés par des professionnels sont organisés. Les enfants ont l'opportunité, outre le repas, de s'initier à différentes activités comme la relaxation, la création d'un journal...

LA LUTTE CONTRE LE PLASTIQUE

Depuis 2015, la cuisine centrale a entamé une réduction de l'utilisation du plastique avec l'usage de bacs en inox. En 4 ans, elle a atteint son objectif de conversion complète. Plus aucune barquette plastique n'entre dans le processus de production. Des alternatives durables ont été trouvées comme l'utilisation de contenants en carton recyclable. De plus, les enfants sont incités à trier leurs déchets grâce à des tables pédagogiques spécifiquement installées.

“

**FAVORISER
L'ÉQUILIBRE DES
ENFANTS EN LEUR
PROPOSANT UNE
VÉRITABLE PAUSE
MÉRIDIENNE**

5 composants pour un menu équilibré



Contient des produits bio

Viande d'origine française

Garniture aromatique

Garanti sans colorant, édulcorant, exhausteur de goût ni conservateur



0 %
d'augmentation des tarifs en 2023

87 %
des enfants aiment manger à la cantine*

84 %
des enfants aiment
les menus servis* (+ 6 pts)

84 %
des enfants apprécient la variété des menus
et les quantités jugées suffisantes* (+ 9 pts)

*Enquête de satisfaction réalisée entre le 12 juin et le 4 juillet 2023 auprès de 860 enfants dans 6 écoles, dans le cadre de la certification Ecocert.



Tous les écoliers devraient être équipés de tablettes numériques d'ici 2024.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE

Un plan ambitieux a été déployé par la Ville afin de renforcer les compétences numériques des élèves et d'en faire des atouts contribuant à leur réussite.



FAVORISER L'ACCÈS AUX USAGES DU NUMÉRIQUE

L'ambition de la Ville de Clamart est de développer l'acquisition des compétences numériques indispensables chez les plus jeunes. Déployé avec l'accompagnement de Seine-et-Yvelines Numérique, un projet pluriannuel permet d'équiper toutes les écoles ainsi que l'ensemble des écoliers et du personnel enseignant de la ville d'ici 2024. Lancé en partenariat avec l'Éducation nationale, il vise à :

- **Proposer des pratiques pédagogiques innovantes**, participatives et individualisées,
- **Favoriser la continuité du parcours de l'élève** en toutes circonstances, de la maternelle au collège,
- **Préparer les enfants aux enjeux de la citoyenneté numérique** leur permettant d'évoluer et d'agir dans un écosystème numérique en toute sécurité,
- **Renforcer les relations au sein de la communauté éducative** (entre enseignants, parents, élèves et Ville).

1 ENFANT = 1 TABLETTE

Mardi 19 septembre, Jean-Didier Berger, Maire de Clamart et son équipe municipale ont remis une tablette et les logiciels péda-

gogiques associés à près de 700 écoliers entrant au CP. Depuis le début du dispositif, près de 2 800 enfants du CP au CM1 en ont déjà bénéficié. L'ensemble des écoliers de la Ville devrait être équipé d'ici 2024.

UNE NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE

Pendant la crise sanitaire, parents et enseignants ont vu tout l'intérêt d'améliorer la qualité et la fréquence des échanges entre les établissements et les familles. Soutenu financièrement par la Ville, un nouvel Environnement Numérique de Travail (ENT) est entré en vigueur dès le mois de septembre. De la maternelle au lycée, les ENT sont utilisés au quotidien dans les classes pour favoriser l'autonomie et le travail collaboratif des élèves (accès et archivage des évaluations, partage d'informations sur les événements scolaires...). Ils facilitent aussi la continuité pédagogique entre l'école et la maison, le travail autour de projets pluridisciplinaires et enrichissent les liens avec les familles.

4,5 M€

de budget
soit 275€/enfant et par an

2 800

tablettes numériques
déjà déployées

150

enseignants et 50 agents
du périscolaire équipés
en tablette ou PC

12

classes mobiles
(dispositifs informatiques
itinérants)

145

vidéoprojecteurs interactifs
dans les classes
élémentaires

5 630

licences ENT
(pour les élémentaires
et les maternelles)



AVANT, PENDANT ET APRÈS L'ÉCOLE

La sensibilisation à la protection de l'environnement fait partie des ateliers proposés aux enfants.

L'école est aussi un lieu d'épanouissement personnel : séjours éducatifs, projets pédagogiques, cours de sophrologie, malles inclusives...
L'offre est multiple.

TOUT POUR LA NATURE

Le respect et la protection de l'environnement font partie des objectifs civiques à transmettre aux plus jeunes. Dans certains établissements, des jardins pédagogiques ou des poulailers ont été créés comme à l'école Jean Monnet. Une école, celle du Panorama, est même dédiée à la biodiversité. La végétalisation passe aussi par la plantation ou le remplacement d'arbres et par la sensibilisation à la réduction des déchets au sein même de la classe.

DES SÉJOURS

ÉPANOUISSANTS

Les classes de découverte contribuent à l'autonomie des enfants et favorisent le travail de groupe. Elles offrent des moments privilégiés entre les élèves et leurs enseignants. Ces voyages aiguisent leur curiosité, développent leurs connaissances, leur font découvrir des lieux différents... La Ville met à disposition des écoles un catalogue de destinations (classes de ski, séjours de découverte du patrimoine, axés sur le développement durable



**SE DÉTENDRE,
SE CULTIVER,
S'AMUSER.**

ou les activités culturelles...). Elle apporte son soutien financier aux familles, en prenant en charge une partie du coût du séjour, sur la base d'une participation déterminée par le quotient familial.

Cette formule est un véritable succès : en 2023, pour un budget de 300 000 €, 17 classes de découverte ont été organisées, regroupant plus de 600 enfants.

LA SOPHROLOGIE POUR LES PETITS

Depuis l'an dernier, la sophrologie s'invite à l'école. 9 ateliers pour les enfants de CE1/CE2 ont été mis en place à l'école Louise Michel sur le temps méridien. Parmi ses bienfaits, elle permet

notamment aux élèves de lutter contre le stress et favorise leur épanouissement scolaire. Les enfants apprécient : « *J'ai plus confiance en moi* », « *Je me sens plus détendue* », « *J'ai moins peur* » ont-ils témoigné. « *J'ai été agréablement fière d'eux, de les voir participer, s'engager, s'exprimer davantage au fil des semaines* », rapporte la sophrologue qui conduit le processus. Un encouragement à poursuivre ces ateliers qui répondent à un besoin vital.

DES MALLES INCLUSIVES

Des malles pédagogiques ont été distribuées dans les écoles. Elles contiennent des objets permettant d'animer des activités avec tous les enfants, y compris ceux présentant un handicap. Les objets ont été choisis avec des professionnels de terrain et testés afin de s'assurer qu'ils correspondent aux besoins de chaque lieu d'accueil.



Un détour en Bourgogne pour un séjour patrimoine et poney.

Iman El Bakali, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, distribue une malle pédagogique, pour l'inclusion des enfants en situation de handicap.



ILS EN CONNAISSENT UN RAYON !

Avec l'opération « 1 enfant = 1 vélo », la Ville souhaite développer les mobilités douces, la pratique sécurisée du vélo, tout en soutenant financièrement les familles.

De la rentrée 2022 à la rentrée 2026, toutes les classes de grande section et de CE2, 1 300 enfants au total, bénéficient d'un cycle d'apprentissage du vélo conçu et conduit par des professionnels, en partenariat avec le professeur des écoles chargé de la classe. À l'issue de l'année d'apprentissage, lors de l'événement *Sport & Pop*, chaque enfant de grande section se voit remettre un vélo adapté à sa taille.

L'objectif est de sensibiliser plusieurs générations de Clamartois à la pratique sécurisée du vélo, véritable enjeu sociétal aujourd'hui. Des éducateurs sportifs municipaux interviennent ainsi en milieu scolaire ou extrascolaire (École Municipale des Sports, accueils de loisirs...) et mènent des actions éducatives spécifiques sur différents temps de l'enfant.

Au-delà de la pratique du vélo, ces différents ateliers s'inscrivent avant tout dans une démarche éducative qui implique les enfants. À travers cette pratique, ils apprennent à se connaître, à se reconnaître, gagnent en assurance et acquièrent des compétences qui leur serviront plus tard à être des usagers de la route raisonnables et respectueux.



1 300
ENFANTS SENSIBILISÉS
CHAQUE ANNÉE

300
VÉLOS REMIS
AUX ENFANTS
EN JUILLET 2023

67
CLASSES
CONCERNÉES





Pendant l'événement Sport & Pop, 128 jeunes Clamartois se sont vus remettre un vélo tout neuf.



ENTRE SPORT ET CULTURE

Sensibilisation au rugby pour les élèves de cours préparatoire.

La musique, les livres, la danse ou le sport sont des dimensions fondamentales de la vie des écoles et participent à l'épanouissement personnel des enfants.

La découverte de la culture et du sport à l'école permet aux enfants de se constituer un bagage personnel riche tout au long de leur parcours. À Clamart, ces pratiques sont valorisées par le biais de différents dispositifs :

LA MUSIQUE À L'ÉCOLE

Ils sont prêts à donner de la voix ! Depuis 2019, la Ville et le Conservatoire s'associent afin de proposer « Musique et chant chorale », encan-

dré par une cheffe de cœur. Ce dispositif est ouvert cette année à 16 classes et plusieurs centaines d'élèves. Cette sensibilisation au chant se traduit par une restitution publique dans l'année.

LES CHAM, UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) sont des dispositifs pédagogiques liant l'Éducation nationale et le Conservatoire.



Elles existent au collège et l'école Sédar-Senghor en possède une également. Cet enseignement du chant choral renforcé s'accompagne d'une découverte du Conservatoire et de mini-concerts auxquels les enfants sont invités.

“

**La maîtrise
de l'orthographe
tout en
s'amusant.**

FAVORISER LA LECTURE

Parmi toutes les démarches mises en œuvre avec les Médiathèques clamartoises, une se distingue : le Prix littéraire des écoles qui touche 170 classes et plus de 3 500 élèves ! Une tradition qui se renforce chaque année. S'y ajoute depuis peu une grande dictée dans le cadre de la semaine de la langue française ou comment s'exercer à la maîtrise de l'orthographe tout en s'amusant.

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Un partenariat existe entre la Ville et l'Éducation nationale pour la mise à disposition d'éducateurs sportifs municipaux sur le temps scolaire. Cette initiative s'accompagne d'une structure incontournable : l'École Municipale des Sports. L'EMS éveille les enfants de 4 à 17 ans à des activités physiques de manière ludique grâce à des éducateurs diplômés. Le baby sport, l'éveil sportif ou encore le multisport répondent aux besoins des enfants et aux attentes des familles. Sans oublier les stages organisés pendant les vacances.

LE PASS CLAMART

Afin de favoriser la pratique culturelle et sportive des enfants de 4 à 11 ans (jusqu'au CM2), la Ville a créé le Pass Clamart : un bon d'une valeur de 25 à 40€ pour les enfants fréquentant une association conventionnée. L'inscription dans les associations doit se faire avant le 31 décembre. La réduction vous sera appliquée sur présentation du bon.



Un atelier musique et danse au sein de l'école Louise Michel.

DES OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN

Portail famille, kits scolaires, dispositif Bout'choux.

La Ville déploie de nombreux outils pour faciliter la vie des élèves et celle de leurs parents.

600

CALCULATRICES

660

DICTIONNAIRES

LE PORTAIL FAMILLE

Accessible sur le site internet **clamart.fr**, le portail famille vous propose d'effectuer vos démarches en ligne facilement et rapidement : réservations et règlement de la cantine, accueil du soir, étude, accueil de loisirs du mercredi et des vacances ou encore calcul de votre quotient familial... L'abonnement à la pause méridienne offre une réduction de 10% sur le tarif annuel.



DISTRIBUTION DE DICTIONNAIRES ET CALCULATRICES

La Ville de Clamart offre un dictionnaire à chaque élève de CP et une calculatrice aux élèves de CM2. Ils sont remis lors des cérémonies qui marquent la fin de l'année scolaire.

LES FORMULAIRES EN LIGNE

Un certain nombre de demandes peuvent être effectuées en ligne grâce à des formulaires facilitant leur suivi : inscription à l'école, signalement d'un changement de situation, absence d'un enfant à une activité...

*Retrouvez sur le site de la Ville **clamart.fr** les informations utiles (coordonnées, menus des cantines, tarifs, règlements intérieurs... ou flashez le QR code ci-dessous).*



DES KITS SCOLAIRES POUR TOUS

Conçu en collaboration avec les enseignants afin d'accompagner les élèves dans leur scolarité, un kit de fournitures est distribué chaque année à tous les enfants d'élémentaire. Il s'agit de créer des conditions d'apprentissage optimales tout en allégeant les dépenses quotidiennes des familles. Les produits ont été choisis pour leur qualité et, à chaque fois que cela est possible, ils sont fabriqués en France et répondent à des critères respectueux de notre environnement.

« La Tribune libre permet à toutes les tendances politiques représentées dans le Conseil municipal (qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition) de s'exprimer à chaque numéro de Clamart Infos. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés. » **JEAN-DIDIER BERGER**, MAIRE DE CLAMART

MAJORITÉ

CLAMART EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Union de la droite, du centre et des indépendants

Cœuvrer pour la réussite de nos enfants, un objectif de chaque instant

L'éducation est une compétence majeure des municipalités puisque l'école est le lieu de l'éveil, de l'émancipation, de la construction. En somme, c'est le ciment de la cohésion nationale et le siège de l'apprentissage de valeurs cardinales : le respect, le mérite, l'égalité des chances.

L'instruction, c'est la base de toute une carrière professionnelle. **L'école confie à chacun les mêmes armes, les clés pour réussir avec la maîtrise des savoirs élémentaires** : parler, lire, écrire, compter.

À Clamart, nous l'avons bien compris. Former les citoyens de demain, cela n'a pas de prix. **Chaque année, nous œuvrons pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants. C'est même le premier poste de dépenses de la Ville. Plus de 86 millions d'euros ont été investis dans nos écoles, depuis 2014.**

Pour réussir, rien de mieux que de bénéficier de bonnes conditions d'apprentissage. En 2014, nous avons hérité de locaux scolaires dans un état proche de l'abandon. De nombreux élèves

étaient contraints d'étudier dans des préfabriqués. Et comme nous l'avions promis, nous y avons mis fin. Mieux, **chaque année, nous rénovons les salles de classe et cours d'écoles**, intervenons sur le plan énergétique comme sur les petits travaux qui sont toutefois absolument nécessaires. **Nous avons adopté un plan toilettes** pour que nos enfants disposent de sanitaires propres, fonctionnels et de qualité.

La réussite passe aussi par l'éveil à l'informaticité et la familiarisation avec les nouveaux moyens de communication, qui sont aujourd'hui devenus des incontournables, du collège à la vie professionnelle. **Et pour que personne ne soit mis de côté, la Ville dote, chaque élève de CP, d'une tablette numérique.** À chaque rentrée, plus de 650 de ces équipements sont distribués à nos enfants. Cette politique se poursuit au collège et au lycée, grâce à l'action du Département et de la Région, qui confient, à chaque étudiant, un ordinateur portable. Par ailleurs, **nous installons, dans chaque salle de classe, des écrans numériques pour limiter les impacts sur l'environnement et faciliter les travaux de groupe.**

À côté des conditions d'apprentissage, nous intervenons également pour le bien-être de nos enfants, sur le temps récréatif. Nos enfants méritent mieux que des cours d'écoles bétonnées, d'autant plus dans un contexte de réchauffement climatique.

OPPOSITION

CLAMART CITOYENNE

Didier Dincher, Agnès Hartemann, Pierre Carrive, Nathalie Manglard-Bloch, Philippe Saunier, David Huynh, Roland Rabeau

Priorité à l'éducation

Compétence majeure des communes, les écoles en représentent le premier poste budgétaire.

À Clamart, des restrictions de personnel municipal continuent de peser sur leur fonctionnement, les enseignants et les élèves. Des parents d'élèves ont adressé des pétitions à la mairie pour demander le retour à temps plein de postes de gardiens supprimés ou diminués, sans succès (Jules Ferry, Jean Monnet et Moulin de Pierre). Contrairement à d'autres villes limitrophes, le personnel ATSEM, qui seconde les enseignants en maternelle, est drastiquement restreint, ainsi que le personnel d'entretien des établissements. Dans le même temps, la mairie s'enorgueillit de « ne pas augmenter les impôts » mais réduit les services municipaux et dépense de façon ostensible des millions d'euros dans l'équipement en tablettes numériques de certaines classes. On priviliege donc ces tablettes, certes utiles, alors que les écoles ne disposent pas des moyens humains suffisants pour fonctionner. De son côté, la police municipale verra à nouveau ses effectifs augmenter de 20 % avec cinq postes supplémentaires et près de 300 caméras quadrilleront désormais la ville, sans effet significatif sur notre sécurité ainsi qu'en témoignent les chiffres du ministère de l'Intérieur. L'éducation devrait être une priorité ; ce n'est pas le cas à Clamart.

Fusions d'écoles et îlots de chaleur urbain

La mairie a aussi décidé de faire voter la fusion d'écoles en conseil municipal, sans consultation préalable des associations de parents d'élèves et sans avoir requis l'avis des conseils d'écoles (Charles-de-Gaulle et Galliera, Jean Monnet, Moulin de Pierre). Dans certains cas, malgré un nombre plus important de classes, des mi-temps de décharges pour les directeurs-trices ont été supprimés par l'Education nationale, ainsi que des dispositifs de scolarisation anticipée pour les enfants de moins de 3 ans.

Enfin, malgré les nouveaux établissements livrés ou rénovés à Plaine Sud, à Panorama ou aux Rochers, la ville reste hermétique à la nécessité impérieuse de végétaliser les cours d'écoles alors qu'elles constituent des îlots de chaleur. Une seule école sur 24 a été végétalisée en 10 ans.

Pour Clamart Citoyenne, les enfants et la présence humaine, doivent plus que jamais être au cœur de notre système éducatif et de l'action municipale, notamment après ces années pendant lesquelles la pandémie a complexifié les relations et distendu les liens.

Contactez-nous sur X/Twitter, Instagram, Facebook et sur clamart-citoyenne.fr.

Au-delà du constat, **nous agissons concrètement contre les îlots de chaleur** : l'école élémentaire Léopold Sédar-Senghor est la première, depuis la rentrée, à bénéficier de la végétalisation totale de sa cour. La cantine constitue également le lieu de l'égalité entre nos enfants : nous avons à cœur de proposer, pour tous, une alimentation saine, équilibrée et durable, issue de filières locales et de l'agriculture biologique, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

En outre, **nous avons considérablement investi pour la sécurité de nos établissements scolaires** par le développement de la vidéoprotection et la mise en place d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) spécifique, permettant l'intervention immédiate de la Police municipale en cas de difficulté.

Enfin, **comme dans le cadre de toutes nos politiques publiques, nous œuvrons pour la préservation de votre pouvoir d'achat**, que ce soit à travers la distribution de fournitures essentielles avec le kit rentrée, en dotant chaque élève de CE2 d'un vélo ou, comme c'est le cas depuis 2015, en garantissant la stabilité des tarifs scolaires et périscolaires.

À Clamart, nous sommes pleinement engagés pour la réussite de nos enfants et attachés à l'école de la République, à l'égalité et à la qualité !

DÉMOCRATES CLAMARTOIS

Stephane Dehoche et Jean-Luc Py

Des progrès...

Réjouissons-nous de la végétalisation de la cour de l'école Senghor. Moins minérale, plus fraîche, plus vivante ! Nous pourrions ainsi combattre l'artificialisation des sols et éviter que d'autres espaces deviennent des fournaises. Un modèle pour nos grandes places ?

...mais deux moteurs d'égalité sociale malmenés.

Alors qu'elles permettent d'atténuer les inégalités sociales, les heures d'études encadrées sont moins nombreuses pour cette rentrée. Une occasion manquée ? M.le Maire a décidé de transférer aux écoles le paiement des classes externalisées, mettant les enseignants dans un rôle inappropriate, sans outil adhoc. Nos enfants auront-ils des classes externalisées ? Tout est bloqué à ce jour.
www.clamartois.com

CLAMART AUTREMENT

Stéphane Astic et Silviane Dos Santos

Des faveurs en trompe l'œil

À l'occasion de la rentrée, la ville a relayé à grand renfort de communication la distribution du kit scolaire valorisé aux élèves. Cette initiative mise en œuvre avant 2014 est la bienvenue pour les familles en cette période d'inflation. Toutefois cette faveur se fait au détriment de la dotation municipale aux écoles – façon de reprendre discrètement d'une main ce qu'on a donné de l'autre.

Cette décision prive les écoles des ressources pour améliorer le matériel pédagogique et financer des activités. Des appels aux dons pour certaines écoles révèlent cette nécessité. Cette diminution de crédits n'est pas cohérente, et nous demandons que la ville augmente rapidement sa participation.



APPRENDRE À ROULER
DÈS LA GRANDE SECTION DE MATERNELLE



**Un vélo remis
à chaque écolier**

clamart.fr